Politique culturelle 2012

Ville de Saint-Eustache

La Politique culturelle 2012

Message du maire **3**

Message du président du conseil des arts et de la culture **3**

Introduction **5**

Bilan de la première politique culturelle **7**

Un succès qui s'appuie sur un réseau **9**

Valeurs, vision et engagements **11**

Principes directeurs **13**

Enjeux, orientations et axes d'intervention **15**

Objectifs et moyens d'action **15**
Enjeu 1 - La participation citoyenne **16**
Enjeu 2 - La vitalité culturelle **17**
Enjeu 3 - L'identité et l'appartenance **18**
Enjeu 4 - Le rayonnement de l'identité culturelle eustachoise **19**

Partenaires et collaborateurs **21**

Mise en œuvre et suivi **23**

Remerciements **25**

Message du maire de Saint-Eustache

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons la deuxième Politique culturelle de la Ville de Saint-Eustache. En la parcourant, le lecteur comprendra que les décisions prises en matière de culture reposent sur des principes directeurs réfléchis. Il verra également les grands thèmes et les valeurs qui orientent nos actions et tendent à faire en sorte que notre culture soit non seulement accessible, mais également révélatrice de notre identité et de notre patrimoine collectif.

La Ville de Saint-Eustache offre un cadre de vie dynamique où l'expression culturelle occupe une place essentielle. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Saint-Eustache figure parmi les premières villes du Québec à s'être dotées d'une politique culturelle. Nous invitons tous les citoyens et acteurs de cette culture vivante à en prendre connaissance.

Bonne lecture,

Pierre Charron,
maire de Saint-Eustache

Message du président du conseil des arts et de la culture

Depuis la publication de la première Politique culturelle de la Ville de Saint-Eustache, en 1996, les projets prévus au plan d'action ont été réalisés, tandis que de nouveaux se sont même greffés en cours de route, venant ainsi bonifier l'offre de services culturels à Saint-Eustache, ce dont nous nous réjouissons.

La présente Politique culturelle de la Ville de Saint-Eustache que nous publions est le résultat d'un processus de consultation auprès des citoyens, artistes, organismes du milieu et du monde des affaires. Ceux-ci ont été invités à se joindre à nous afin qu'ensemble, nous puissions dresser un portrait exact des forces et des faiblesses de notre politique culturelle, dans l'optique d'identifier les solutions et les avenues les plus propices à favoriser l'essor et la pérennité de la vie culturelle eustachoise. Je désire remercier personnellement tous ceux et celles qui ont pris une part active à cette vaste consultation, qui a mené à la rédaction de cet important document.

Cordialement,

Raymond Tessier, conseiller municipal
responsable du volet culturel

Une identité

culturelle forte et originale, qui prend racine dans un riche passé historique, français et seigneurial, et une vie sociale dynamique.

Introduction

Ville centre de la MRC de Deux-Montagnes, Saint-Eustache en est le cœur de l'activité économique et culturelle. Son emplacement géographique et son dynamisme se conjuguent pour en faire une ville en plein essor, où se déclinent qualité de vie, croissance économique et offre culturelle abondante.

La Ville de Saint-Eustache, appellée jadis Saint-Eustache de la Rivière-du-Chêne, s'est forgé, au long des années, une identité culturelle forte et originale, qui prend racine dans un riche passé historique, français et seigneurial, et une vie sociale dynamique. Considérée autrefois comme l'un des plus beaux villages du Québec, Saint-Eustache présente toujours des atouts indéniables. La ville reste célèbre, entre autres, pour avoir été le lieu de la bataille du 14 décembre 1837 entre les Patriotes et les forces anglaises.

Saint-Eustache doit aussi son caractère particulier à l'existence du régime seigneurial et à son découpage bien particulier des terres (rangs), au défrichement des sols fertiles et à l'utilisation des cours d'eau pour la construction de moulins. La mise en place du village avec la grande église, les manoirs seigneuriaux, l'arrivée des artisans et la création même de la municipalité représentent autant d'éléments marquants de l'histoire eustachoise, entre 1739 et la fin du XIXe siècle. Ils contribuent de belle façon au rayonnement de Saint-Eustache dans la grande région métropolitaine.

La Ville de Saint-Eustache dispose de nombreuses forces vives exerçant leurs compétences dans les différents domaines culturels. Ainsi, on y recense plusieurs artistes et artisans professionnels, ou de la relève, ainsi que des écoles réputées dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre, de la peinture, etc. La Ville compte aussi sur la participation active de citoyens membres de nombreux organismes culturels municipaux et régionaux. Le potentiel artistique des uns et des autres est un atout majeur dans l'enviable réputation que s'est bâtie Saint-Eustache au fil des ans au chapitre de la culture.

La démarche de mise à jour s'est appuyée sur le bilan de la Politique culturelle de 1996 et sur de nombreuses consultations avec des citoyens, des artistes, des artisans, des représentants d'organismes culturels et du secteur des affaires. Ces derniers ont contribué à alimenter les membres du conseil des arts et de la culture de la Ville de Saint-Eustache dans leurs réflexions sur l'avenir culturel de la ville.

Une présence

Encore plus de lieux où la Ville de Saint-Eustache offre des cours et des ateliers de qualité à la population.

Bilan de la première Politique culturelle

La Politique culturelle de Saint-Eustache, mise en œuvre en 1996, a permis la réalisation de grands projets culturels et la mise en place de structures et de partenariats importants.

Au bilan de cette première politique, on peut citer la signature de trois ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, le soutien accordé à une trentaine d'organismes culturels reconnus, l'acquisition, la rénovation et l'aménagement de sites et de lieux d'intérêt patrimonial, ainsi que la présentation d'innombrables activités et ateliers culturels. Également, une large place est accordée à la promotion des arts de la scène par la diffusion de nombreux spectacles.

La liste suivante donne un bref aperçu de quelques-uns des événements qui ont ponctué la vie culturelle eustachoise au cours des dernières années :

1999
- Rénovation du Centre d'art La petite église
- Premier Gala de la culture et remise des prix Cybèle par le conseil des arts et de la culture

2000
- Reconnaissance du moulin Légaré à titre de site historique national par le gouvernement du Canada
- Grand Prix de la culture des Laurentides accordé au Service des arts et de la culture de Saint-Eustache pour la qualité de ses interventions

2004
- Première édition : Grande rentrée culturelle et Dimanches sur la promenade
- Accueil d'artistes en résidence par le Centre d'art La petite église
- Grand Prix de la culture des Laurentides - Mention d'honneur à la Ville de Saint-Eustache pour la constance de son soutien au Centre d'art La petite église

2005
- Acquisition de la Maison et Jardins Chénier-Sauvé
- Création de la Maison de la culture et du patrimoine au manoir Globensky
- Les citoyens de moins de dix-huit ans accèdent dorénavant gratuitement aux activités muséales
- Abolition des frais reliés à l'emprunt du matériel audiovisuel et informatique destiné aux enfants à la bibliothèque municipale
- Relocalisation du Centre de recherche en généalogie à la Maison de la culture et du patrimoine
- Relocalisation du Service des arts et de la culture à la maison Lavigne-Richer rénovée
- La gestion muséale et touristique est confiée à la Corporation du moulin Légaré
- Entente avec le Cinéma Saint-Eustache pour la projection de films de répertoire
- Prix Aménagement remis par Les Arts et la Ville pour le projet d'aménagement de la promenade Paul-Sauvé

2006
- Création du Comité des biens, des sites patrimoniaux et de la toponymie

2007
- Inauguration du sentier pédestre et de la promenade Paul-Sauvé
- Acquisition d'une collection permanente de titres d'auteurs laurentiens, la première à être constituée par une bibliothèque publique québécoise
- Organisation de la première Soirée du Mérite patrimonial et remise des premiers prix

2008
- Reconnaissance à titre de diffuseur majeur pluridisciplinaire (spectacles professionnels au Centre d'art La petite église)
- Obtention d'une subvention de 3,1 M pour la construction d'une nouvelle bibliothèque centrale en bordure de la rivière des Mille Îles
- Inauguration des premières fresques extérieures rappelant l'histoire locale

2010
- Deux fresques supplémentaires sont réalisées sur les murs de la ville

2011
- Création du Fonds de protection du patrimoine bâti par une taxe foncière dédiée aux bâtiments municipaux.

La participation croissante de la population aux activités culturelles est un facteur clé de cette réussite et une confirmation du bien-fondé des orientations prises par la Ville de Saint-Eustache en 1996, en faveur d'une vie culturelle riche et dynamique.

La force du réseau

assure un environnement harmonieux et dynamique aux citoyens.

Un succès qui s'appuie sur un réseau

Pour procurer à ses citoyens un environnement culturel harmonieux et dynamique, la Ville de Saint-Eustache a mis en place des structures d'appui, de planification et de contrôle qui lui assurent la collaboration de tous. Le réseau, constitué des services municipaux et d'organismes paramunicipaux ou autonomes, agit comme un véritable levier pour le développement culturel municipal.

Service des arts et de la culture de la Ville de Saint-Eustache

Le Service des arts et de la culture a pour mission d'élaborer une programmation culturelle de qualité. L'offre est constituée de présentations de spectacles professionnels en arts de la scène et d'ateliers culturels destinés à chaque groupe d'âge. Le service assure un soutien technique aux organismes lors des manifestations culturelles, tel que : prêt de locaux ou de matériel lors d'expositions, de fêtes populaires, d'ateliers de création ou de réunions.

Bibliothèque municipale

Porte d'entrée culturelle, incontournable et privilégiée, la bibliothèque municipale est un lieu de découvertes, d'information, de loisirs et d'éducation offrant les outils nécessaires à l'épanouissement intellectuel des citoyens de tous âges. Dans une volonté de rendre accessible une culture de qualité pour tous les eustachois, la bibliothèque propose plusieurs points de services sur son territoire, maintient la gratuité des services et offrira à ses citoyens, en 2012, une toute nouvelle bibliothèque centrale plus spacieuse avec des services et collections augmentés, dans un décor grandiose en bordure de la rivière des Milles Îles.

Conseil des arts et de la culture de Saint-Eustache

Le mandat du conseil des arts et de la culture de Saint-Eustache consiste à promouvoir la vie culturelle et à faire des recommandations au conseil municipal sur toute question relative à la culture. Il doit également consulter le milieu culturel, favoriser la collaboration entre les divers organismes et remettre des subventions dans le cadre du programme prévu à cette fin. C'est le conseil des arts et de la culture de Saint-Eustache qui a la responsabilité d'actualiser la politique culturelle municipale et d'assurer la réalisation des objectifs fixés dans le plan d'action.

Corporation des fêtes de Saint-Eustache

Cet organisme a été mis sur pied pour organiser, promouvoir, diriger et encourager toute forme d'activité culturelle, artistique ou sociale comme les rassemblements publics, fêtes populaires et autres manifestations. Le Service des arts et de la culture lui apporte son soutien technique et professionnel dans l'organisation d'événements tels : la fête nationale du Québec et le Festival Arts en fête.

Corporation du moulin Légaré

La Corporation a été constituée afin de veiller à la préservation et à la mise en valeur du moulin Légaré et du métier traditionnel de meunier. En 2012, la Corporation fêtera les 250 ans du moulin Légaré, qui n'a jamais cessé de fonctionner depuis sa mise en service en 1762, et ce, avec les meules de pierre d'origine. Depuis 2005, la Corporation s'est vue confier le mandat de la gestion muséale et touristique de Saint-Eustache (visites guidées, expositions, circuits, ateliers éducatifs, etc.).

Comité des sites et biens patrimoniaux et de la toponymie

Créé en 2006, l'organisme a pour mission de :

- Voir à la mise en valeur et à la protection des sites et biens patrimoniaux publics;
- Voir à la sauvegarde et à la protection des sites et biens patrimoniaux privés situés sur le territoire de la Ville;
- Faire des recommandations pour la nomination des sites, lieux et rues sur le territoire de la Ville;
- Faire la promotion de l'importance de conserver les biens et sites patrimoniaux.

L'organisme est initiateur et responsable du Gala du Mérite patrimonial, un événement qui honore les citoyens émérites pour leur contribution exceptionnelle à la sauvegarde du patrimoine eustachois.

Fondation Maison et Jardins Chénier-Sauvé

L'énoncé de mission de la Maison et Jardins Chénier-Sauvé, adopté en 1998, indique que l'organisme est voué, en symbiose avec les autres pôles culturels de Saint-Eustache, à la mise en valeur de l'histoire et à la promotion du riche patrimoine bâti et naturel du Québec. À cette fin, la Fondation gère la propriété du 83, rue Chénier pour assurer la conservation et la pérennité de la maison historique et de son environnement, tout en veillant à leur mise en valeur et à mettre leurs usages au service de la collectivité. Ses activités, visites, ateliers, conférences et rencontres visent l'éducation et la transmission des connaissances, la détente, le loisir, la santé et le tourisme culturel, dans un esprit de développement durable.

Société de développement culturel

Cet organisme a pour rôle principal de sensibiliser la population à l'importance de la vie culturelle. Il assure la concertation et la collaboration entre les intervenants et favorise la participation et la prise en charge du développement culturel par la population. La Société promeut et défend la culture sous ses différentes formes tout en soutenant les créateurs d'ici. D'ailleurs, elle organise, en collaboration avec le Service des arts et de la culture, les « Dimanches en douceur » qui font appel principalement à des artistes émergents locaux.

Valeurs, vision et engagements

En mettant à jour sa Politique culturelle, la Ville de Saint-Eustache souhaite rappeler les valeurs qui l'inspirent, renforcer sa vision à long terme et confirmer ses engagements à l'égard du développement culturel sur son territoire.

Nos valeurs

La Ville de Saint-Eustache partage avec sa population des valeurs touchant la qualité de vie et de services, l'équité et l'inclusion sociale, la vision globale et le développement durable. Elle souhaite que l'expression culturelle loge précisément à cette enseigne et qu'elle rejoigne le plus grand nombre possible de citoyennes et de citoyens, contribuant ainsi à l'enracinement de leur sentiment de fierté et d'appartenance.

Notre vision

La culture est une composante essentielle du paysage eustachois qui se manifeste au cœur même du développement municipal et dans l'ensemble de ses activités d'ordre social, environnemental, économique, touristique ou de loisirs culturels.

Nos engagements

1. Les élus municipaux de Saint-Eustache savent que la participation de la Ville au développement culturel local est essentielle et qu'elle fait office de levier de développement social et économique. Ils s'engagent donc à maintenir et à renforcer le soutien accordé aux arts et à la culture au cours des années à venir.

2. La Ville s'engage à renforcer les processus d'échanges, de concertation et de partenariat, donnant ainsi à la culture toutes les chances de continuer à s'épanouir et à se développer et ce, afin d'accroître la participation de tous.

3. Pour atteindre ses objectifs, Saint-Eustache s'engage à respecter les principes directeurs qui assureront :
   -l'amélioration des conditions de pratique culturelle
   -le développement des talents locaux
   -l'acquisition de nouvelles connaissances
   -le maintien d'un cadre de vie inspirant
   -l'épanouissement de tous les citoyens

Une vision

La culture comme outil de développement personnel et économique, un facteur de changement social et de démocratie locale.

Principes directeurs

La Ville de Saint-Eustache appuie la présente politique sur des principes directeurs qui serviront d'assise et guideront les prises de décisions, les orientations et les actions futures liées au développement culturel.

La culture : un moteur du développement

À Saint-Eustache, les élus municipaux considèrent la culture comme un outil de développement personnel et économique, un facteur de changement social et de démocratie locale. Ils sont convaincus que la vie culturelle rejaillit sur la vie économique et réciproquement, et que ce lien contribue à mettre en valeur le ùùpotentiel et la richesse de sa collectivité.

Maître d'œuvre de la consolidation et du développement des équipements

La Ville de Saint-Eustache réaffirme qu'il lui appartient de consolider et de bonifier son réseau de structures et d'équipements culturels. Ce faisant, elle répond à ses priorités visant à faciliter et à développer l'expression et la diffusion de produits culturels sur son territoire.

Gestion éclairée, efficace et équitable

Une gestion éclairée exige une reconnaissance des besoins spécifiques du milieu culturel, une concertation permanente entre les créateurs, les producteurs et les diffuseurs, de même qu'une coordination de leurs initiatives et efforts. Cette responsabilité de coordination et de suivi des activités est confiée au Service des arts et de la culture de Saint-Eustache.

Afin de garantir l'efficacité de ses actions et dans le but de créer une réelle interdépendance des événements, des lieux, des instances artistiques, culturelles et du patrimoine, la Ville s'engage à faire connaître les intentions et priorités de sa politique culturelle et elle s'assure que les rôles de chacun soient clairs et précis.

Le principe d'équité nécessite l'application de règles de transparence, autant dans l'attribution des ressources financières, qu'au plan du support technique aux artistes ou aux organismes culturels. Le Conseil des arts et de la culture de Saint-Eustache, en collaboration avec le Service des arts et de la culture, a la responsabilité de mettre à jour les politiques et outils de gestion appropriés.

Mot-clé : collaboration

Saint-Eustache entend agir comme catalyseur en matière de concertation et de collaboration. Sa stratégie d'intervention s'appuie sur les ressources et expertises des milieux culturels, municipaux et des affaires. Pour encourager l'engagement de toutes les instances, la Ville mise sur le maintien du dialogue avec le milieu culturel, sur son offre de services d'appui professionnel et sur le développement de partenariats privés et publics.

Enjeux, orientations et axes d'intervention

La Politique culturelle s'articule autour de quatre grands enjeux qui s'inscrivent en continuité avec les objectifs de la première Politique culturelle de la Ville de Saint-Eustache, adoptée en 1996 :

La participation citoyenne 1
La vitalité culturelle 2
L'identité et l'appartenance 3
Le rayonnement de l'identité eustachoise 4

À partir de ces enjeux, la Politique culturelle de la Ville de Saint-Eustache propose des orientations et des axes d'intervention qui devraient assurer l'évolution harmonieuse de la vie culturelle eustachoise.

Enjeu 1
La participation citoyenne

Orientation 1
L'accès à la culture pour tous

Axes d'intervention
1.1. Équipements culturels
1.2. Programmation culturelle
1.3. Politiques d'accès
1.4. Loisirs culturels

Enjeu 2
La vitalité culturelle

Orientation 2
Le soutien aux arts et à la culture

Axes d'intervention
2.1. Reconnaissance des arts professionnels
2.2. Soutien aux organismes culturels
2.3. Promotion et diffusion de l'offre culturelle

Enjeu 3
L'identité et l'appartenance

Orientation 3
La mise en valeur du patrimoine

Axes d'intervention
3.1. Nature et cadre de vie
3.2. Lieux et sites d'intérêt patrimonial
3.3. Histoire et interprétation

Enjeu 4
Le rayonnement de l'identité culturelle eustachoise

Orientation 4
La culture en appui au dynamisme eustachois

Axes d'intervention
4.1. Tourisme culturel
4.2. Fêtes et événements
4.3. Reconnaissance

Enjeu 1 La participation citoyenne

Proposer une offre culturelle de qualité qui soit accessible au plus grand nombre d'Eustachois de tous âges.

Orientation

L'accès à la culture pour tous

Axes d'intervention

1.1. ÉQUIPEMENTS CULTURELS
Objectif : Construire, restaurer ou mettre en valeur les équipements culturels majeurs.

- Construction d'une nouvelle bibliothèque
- Restauration du moulin Légaré
- Mise en valeur de la Maison et Jardins Chénier-Sauvé
- Restauration de la Maison de la culture et du patrimoine

1.2. PROGRAMMATION CULTURELLE
Objectif : Bonifier l'offre culturelle.

- Signature d'une entente pour la présentation de spectacles à l'église de Saint-Eustache
- Augmentation du nombre de spectacles grand public au Centre d'art La petite église
- Bonification de l'offre en cinéma de répertoire
- Développement de la programmation des « Dimanches sur la promenade »
- Prolongement des périodes d'exposition à la maison de la culture et du patrimoine

1.3. POLITIQUES D'ACCÈS
Objectif : Maximiser l'accès aux activités et services culturels pour les Eustachois.

- Maintien des politiques d'accès gratuit pour les citoyens de Saint-Eustache et du programme de prévente de billets
- Mise en place d'un plan de développement de services pour la nouvelle bibliothèque
- Mise en place d'un deuxième point de vente de billets de spectacles
- Arrimage avec les politiques d'accès de la Politique familiale

1.4. LOISIRS CULTURELS
Objectif : Accroître l'offre de services pour la clientèle jeunesse.

- Création d'un espace jeunesse à la nouvelle bibliothèque
- Diversification de la collection de livres et autres supports multimédias
- Augmentation du nombre d'activités offertes aux jeunes
- Bonification de l'offre de spectacles « jeunesse »
- Conception et mise en place de programmes éducatifs et d'outils d'animation sur l'histoire et le patrimoine

Enjeu 2 La vitalité culturelle

Soutenir l'innovation et la créativité qui caractérisent le milieu culturel eustachois, en lui donnant les outils favorisant son développement et sa capacité de se prendre en charge.

Orientation

Le soutien aux arts et à la culture

Axes d'intervention

2.1. RECONNAISSANCE DES ARTS PROFESSIONNELS
Objectif : Consolider les politiques et services aux artistes professionnels et émergents.

- Prix et bourses destinés aux artistes, artisans et écrivains professionnels eustachois
- Offre de résidence pour fins de création au Centre d'art La petite église
- Programmation ouverte à la relève professionnelle et à la musique émergente
- Politique d'acquisition d'œuvres d'art
- Aménagement d'un espace d'exposition d'œuvres d'art dans la nouvelle bibliothèque
- Enrichissement de la collection permanente de titres d'auteurs lauretiens

2.2. SOUTIEN AUX ORGANISMES CULTURELS
Objectif : Consolider les programmes de soutien aux organismes culturels.

- Mise à jour des politiques et programmes de soutien aux organismes culturels reconnus
- Élaboration de protocoles d'entente pour la tenue d'événements culturels majeurs
- Enrichissement du programme de formation destiné aux organismes culturels eustachois
- Événement récompensant l'implication bénévole en culture

2.3. PROMOTION ET DIFFUSION DE L'OFFRE CULTURELLE
Objectif : Bonifier les outils d'information et de promotion de l'offre culturelle.

- Accroissement des services en ligne de la bibliothèque
- Retransmission des événements culturels majeurs via Internet
- Mise en place de nouveaux outils de promotion du Vieux-Saint-Eustache
- Maintien de La Grande Rentrée culturelle qui permet aux organismes culturels reconnus de présenter leur programmation

Enjeu 3 L'identité et l'appartenance

Garantir la pérennité d'un riche patrimoine naturel, historique, culturel et bâti pour la plus grande fierté des Eustachois d'aujourd'hui et de demain

Orientation

La mise en valeur de notre patrimoine[1]

Axes d'intervention

3.1. NATURE ET CADRE DE VIE

Objectif : Réaliser des projets en collaboration avec le service de l'environnement et du développement durable.

- Contribution artistique au programme de revitalisation des artères principales
- Réalisation du projet de sentier écologique Claire-Yale
- Mise en valeur de la promenade de la Rivière-du-Chêne
- Réalisation du projet de Carrefour culturel
- Compléter le circuit des fresques historiques extérieures

3.2. LIEUX ET SITES D'INTÉRÊT PATRIMONIAUX

Objectif : Participer à la réalisation de projets majeurs liés au patrimoine.

- Restauration des murs de pierre du moulin Légaré
- Développement et implantation de politiques muséales
- Poursuite des fouilles archéologiques
- Contribution au projet d'inventaire du patrimoine bâti en cours de réalisation par la SHRDM
- Archivage des documents historiques accessibles via Internet
- Politique de réglementation de la conservation des bâtiments d'intérêt

3.3. HISTOIRE ET INTERPRÉTATION

Objectif : Réaliser des actions structurantes en matière d'histoire et d'interprétation.

- Développement de contenus pour les bornes interactives des circuits historiques et patrimoniaux du Vieux-Saint-Eustache
- Renouvellement de l'exposition permanente sur les rébellions du Vieux-Saint-Eustache
- Réalisation d'une exposition itinérante sur la minoterie
- Réalisation d'expositions temporaires sur l'histoire et le patrimoine à la Maison de la culture et du patrimoine
- Diffusion des collections de photos de la Ville de Saint-Eustachevia Internet
- Politique des acquisitions d'œuvres d'art

---

[1]Le patrimoine culturel rassemble des immeubles, des lieux, des objets, des paysages, des personnages, des documents, des pratiques et savoir-faire. Il regroupe notamment les patrimoines bâti, archéologique, paysager, archivistique, mobilier et immatériel. Le patrimoine naturel comprend principalement les sites et les ensembles naturels, […] les milieux riverains et aquatiques. On y trouve les formations physiques, biologiques et hydrographiques importantes… ainsi que les milieux de vie assurant l'équilibre des espèces vivantes, tant végétales qu'animales […]
Ville de Montréal, Politique du patrimoine, Montréal, Ville de Montréal, 2005.

Enjeu 4 Le rayonnement de l'identité culturelle eustachoise

Ayant construit une identité culturelle forte, Saint-Eustache souhaite s'ouvrir sur le monde et partager ses richesses artistiques, historiques et culturelles.

Orientation

La culture au service du dynamisme eustachois

Axes d'intervention

4.1. TOURISME CULTUREL

Objectif : Développer des projets structurants en tourisme culturel.

- Mise à jour et développement des circuits d'interprétation du Vieux-Saint-Eustache
- Mise en valeur du « quartier historique »
- Mise en place et animation d'une table de concertation réunissant les partenaires du tourisme culturel
- Développement de forfaits « spectacles et gastronomie »
- Implantation des codes QR, aux fresques extérieures et à d'autres sites d'intérêt

4.2. FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

Objectif : Consolider l'offre d'événements culturels majeurs.

- Développement d'une offre récurrente et régulière en matière d'événements culturels majeurs
- Élaboration et mise en application de protocoles d'entente avec les organismes promoteurs
- Mise en place d'une table de concertation entre les différents partenaires d'événements

4.3. RECONNAISSANCE

Objectif : Mettre en valeur l'identité et les réalisations culturelles eustachoises.

- Organisation des festivités du 250e anniversaire du moulin Légaré et du 175e anniversaire de la rébellion de 1837
- Cérémonie soulignant les 40 ans de la fusion municipale
- Inscription des réalisations culturelles eustachoises aux différents concours et programmes locaux, régionaux et nationaux (ex. : Conseil de la culture des Laurentides, Arts et la Ville)
- Diffusion de la liste des mentions et prix obtenus en matière d'art et de culture
- Mérite patrimonial

Collaboration

Les organismes culturels sont des partenaires de premier plan dans la dynamique culturelle eustachoise.

Partenaires et collaborateurs

Le succès d'un développement culturel harmonieux repose sur une étroite collaboration et sur une responsabilité partagée entre les différents acteurs que sont la Ville, le milieu culturel, les citoyens, les organismes, les partenaires privés et les gouvernements. Saint-Eustache s'engage à renforcer les processus d'échanges, de concertation et de partenariat, afin de donner à la culture toutes les chances de continuer à s'épanouir et à se développer.

L'implication citoyenne

L'augmentation de la fréquentation des lieux culturels et la participation croissante des Eustachois aux activités et événements culturels représentent des objectifs prioritaires pour la Ville l'encourageant à :

- maintenir ses politiques d'accès;
- consolider son réseau d'information et de promotion;
- multiplier les occasions de promotion.

Les bénévoles exercent un rôle important dans la réalisation des événements artistiques et culturels. Étroitement associés à la tenue de nombreuses activités, les bénévoles sont devenus des « acteurs culturels » incontournables. La Ville le reconnaît et entend poursuivre les activités de valorisation de leur engagement indéfectible et de leur travail.

Les artistes

Saint-Eustache reconnaît la contribution remarquable et essentielle de ses créateurs et artistes au développement de leur ville. C'est pourquoi elle entretient des liens étroits avec eux et qu'elle consulte et soutient concrètement leurs organisations dans la réalisation de certains de leurs projets. L'élaboration de cette politique culturelle aura permis de prendre acte de leurs besoins en matière de promotion, d'information, de visibilité, de reconnaissance et de valorisation de leurs œuvres.

Les organismes culturels

Les organismes culturels sont des partenaires de premier plan dans le soutien de la dynamique culturelle eustachoise. Ils soutiennent la vie culturelle, suscitent l'émergence de nouveaux talents et d'initiatives originales, et fournissent des occasions de rencontres et d'expression culturelle. En retour, la Ville met à leur disposition des moyens techniques, de l'expertise professionnelle et de l'aide financière. Ainsi, la Ville propose une offre de formations à l'intention des gestionnaires d'organismes afin de les outiller et d'en assurer la pérennité.

La Ville collabore également avec les associations ou regroupements qui offrent des services conseil, de l'aide technique au développement ou au soutien aux artistes et à la relève, notamment, avec le Conseil de la culture des Laurentides.

Le milieu des affaires

Consciente du rôle moteur de la culture dans le développement économique, la Ville tient le milieu des affaires de Saint-Eustache pour un partenaire précieux en matière de diffusion et de développement artistique et culturel sur son territoire.

En conséquence, en concertation avec les organismes, associations et sociétés à vocation culturelle, la Ville déploiera tous les efforts pertinents propres à créer une synergie porteuse d'ententes et de collaborations variées, à moyen et long terme.

Le milieu scolaire

L'école offre une formation artistique et culturelle de base aux jeunes. Saint-Eustache joue un rôle complémentaire essentiel à cette démarche notamment par sa bibliothèque et l'ensemble des activités d'ordre culturel offertes par les services municipaux concernés. Cette forme de « prolongement » de la formation scolaire sera poursuivie et même bonifiée au fil des activités toujours plus accessibles et diversifiées.

Les médias

La collaboration des médias demeure essentielle pour la diffusion et la promotion de créations artistiques, de services et d'événements culturels. La Ville et le milieu chercheront à bonifier les espaces et le traitement accordés par la presse locale, en matière de couverture et d'annonce, aux artistes, activités et événements culturels.

Il faut également souligner la visibilité offerte au secteur culturel dans les pages du bulletin municipal *Le Courrier des Hirondelles*, sur les cinq panneaux électroniques placés à des endroits stratégiques dans la ville, via le site Web de la Ville, ainsi qu'à l'occasion de l'événement annuel La Grande rentrée culturelle.

La MRC de Deux-Montagnes et les municipalités voisines

La Ville de Saint-Eustache, son Service des arts et de la culture et sa bibliothèque demeurent sensibles et ouverts aux demandes du milieu culturel quant à l'établissement d'un processus de concertation avec les collectivités voisines, notamment, au plan de la promotion des événements. Saint-Eustache s'intéresse également au projet d'élaboration de la Politique culturelle de la MRC de Deux-Montagnes auquel elle participe activement.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Depuis la mise en œuvre de sa première *Politique culturelle*, la Ville de Saint-Eustache et le MCCCF ont signé des ententes financières sur de nombreux volets de l'activité culturelle locale. Ainsi, les secteurs des immobilisations, de l'acquisition de biens culturels, de la protection du patrimoine, du développement de la bibliothèque et de ses collections, de la diffusion et de la promotion des arts s'en sont trouvés bonifiés. La Ville de Saint-Eustache se réjouit de la conclusion de ces ententes et souhaite poursuivre cette collaboration pour le plus grand bénéfice des artistes, des arts et de la culture.

Patrimoine Canadien

Plusieurs projets importants ont été réalisés au fil des ans, grâce à la contribution de Patrimoine Canadien :

- Plan de développement touristique
- Plan de communication-marketing
- Outils de communication, notamment, la création d'un site Internet qui met en valeur le quartier historique du Vieux-Saint-Eustache et de ses attraits patrimoniaux
- Exposition permanente et deux expositions virtuelles portant sur l'histoire du moulin Légaré et la rébellion de 1837
- Engagement de guides-interprètes pour les visites guidées des attraits patrimoniaux et du quartier historique du Vieux-Saint-Eustache
- Engagement de jeunes diplômés dans différents projets de mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de Saint-Eustache

Parcs Canada

En 2000, le moulin Légaré a été reconnu lieu historique national par Parcs Canada. À cet effet, des ententes financières ont été conclues avec Parcs Canada pour la mise en valeur, la conservation et la restauration de ce site patrimonial.

Mise en œuvre et suivi

En mettant à jour sa Politique culturelle, la Ville de Saint-Eustache s'engage à poursuivre avec le même enthousiasme le développement culturel entrepris avec tant de succès depuis 1996.

La mise en œuvre du plan d'action, son suivi et son évaluation seront assurés par le conseil des arts et de la culture de Saint-Eustache, en collaboration avec le Service des arts et de la culture de la Ville. Leur expertise combinée permet d'assurer l'intégration de la politique culturelle au sein de l'administration municipale, de mettre en place les mécanismes d'action et d'assurer la concertation et le réseautage entre tous les acteurs du développement culturel.

La présence des élus municipaux à chacune des étapes d'élaboration et de suivi de la Politique culturelle confirme leur intérêt pour le développement de ce secteur et leur volonté ferme de positionner Saint-Eustache sur l'échiquier des villes culturelles.

L'imagination créatrice des artistes, le dynamisme des organismes culturels, l'accès à des équipements culturels adéquats et la participation citoyenne, tout cela fait en sorte que la culture rayonne de tous ses feux à Saint-Eustache.

Remerciements

Le succès de la *Politique culturelle* repose sur la générosité et la collaboration de tous les partenaires. Le conseil municipal remercie les artistes, créateurs, organismes, corporations, sociétés, partenaires, collaborateurs, ainsi que la population eustachoise pour leur participation, aussi bien aux consultations qui ont été menées en matière culturelle depuis 1994, qu'aux activités et événements tenus régulièrement sur son territoire depuis ce temps.

La Ville de Saint-Eustache remercie tout particulièrement les membres du conseil des arts et de la culture ainsi que le Service des arts et de la culture pour leur dévouement à la cause culturelle et l'excellence de leur travail de réflexion :

Conseil des arts et de la culture
M. Raymond Tessier, conseiller municipal, responsable du volet culturel
M. Ernest Labelle, président de la Corporation du moulin Légaré
M. Kevin Mooney, représentant citoyen
Mme Nicole Grimard, bibliothécaire en chef au Service de la bibliothèque
Mme Sophie Tessier, agente de développement culturel au Service des arts et de la culture
M. Jacques Langlois, coordonnateur du Service des arts et de la culture
Mme Ginette Labelle, secrétaire au Service des arts et de la culture

Ressources externes
M. André Dugal, chargé du projet initial de la *Politique culturelle*
Mme Carole Maillé, consultante en développement culturel

Ville de
Saint-Eustache

145, rue Saint-Louis, Saint-Eustache
(Québec) J7R 1X9
Téléphone : 450 974-5000
www.ville.saint-eustache.qc.ca